

Nouvelles tendances de la didactique du FLE

Compte rendu du stage annuel du CREDIF

Noriyuki NISHIYAMA

Parmi ceux qui ont appris le français dans les années 60 et 70, le nom du CREDIF peut évoquer, entre autres, des matériaux pédagogiques à la vocation universelle. Ce Centre organise, en dehors de la recherche et l'élaboration d'outils pédagogiques, les stages pour les enseignants du français langue étrangère (FLE). Ayant l'occasion de participer à ce stage annuel en 1994-1995, je me permets de rapporter un compte rendu de cette formation professionnelle, afin qu'il puisse éclairer le champ actuel de la didactique du FLE.

Bref aperçu historique du CREDIF

Le Centre de Recherche et d'Étude pour la Diffusion du Français (CREDIF), École Normale Supérieure (ENS) de Fontenay / Saint-Cloud, organisme universitaire, a été conçu et créé par l'initiative de deux linguistes, Georges GOUGENHEIM et Paul RIVENC, en 1951 sous le nom du "Centre d'étude du français élémentaire" à l'ENS de Saint-Cloud, pour «préparer la voie à un <français de base> » en vue de «l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire réduite à l'essentiel, au <nucléaire>, puis l'exploitation pédagogique de ce matériel» [1]. Le Centre est devenu officiellement le CREDIF en 1959 pour prendre un essor en dehors de l'Hexagone, dans les années 60 et 70, par la production de matériaux pédagogiques conçus par les méthodes Structuro-Globales Audio-Visuelles (SGAV), comme "*Voix et Image de la France*" [2] et "*De Vive Voix*". A partir des années 70, Le CREDIF s'est engagé à des projets du Conseil de l'Europe [3] concernant la réflexion de l'enseignement des langues vivantes [4]. Ce projet a renouvelé la réflexion de la didactique des langues, notamment dans la mesure où une analyse de besoins chez les apprenants est mise en valeur et que la description de la langue a pris une dimension plus sociolinguistique. Le résultat de la recherche a vu le jour comme "*Niveau seuil*", dont l'édition française a été publiée sous la coordination de Daniel COSTE, qui est le directeur du Centre depuis 1990. Un autre projet intitulé, pour ne citer qu'un exemple parmi d'autres et pour montrer la préoccupation du Centre, «Éducation des travailleurs migrants en Europe» s'est mis en oeuvre également en vue de promouvoir «l'apprentissage par les enfants de migrants de la langue du pays d'accueil en articulation avec le maintien des liens avec la langue et la culture d'origine.» [5]

Or le CREDIF a gardé, dans le champ des méthodes et des matériaux pédagogiques du FLE, presque le monopole avec le Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation françaises à l'étranger (BELC) [6], jusqu'à la création des filières universitaires dans les années 80. [7] La prise du pouvoir par les socialistes a renouvelé la politique, comme d'autres domaines, en matière de la diffusion du FLE, et le Ministère de l'Éducation Nationale a pris l'initiative de rénover de façon institutionnelle le champ de la didactique du FLE : création de filières universitaires et de nouveaux diplômes spéciaux pour les étrangers. En 1983, les nouveaux diplômes nationaux du FLE (licence, maîtrise, DEA, DESS, Doctorat) sont mis en place dans une trentaine de universités, et quant aux nouveaux diplômes pour les apprenants étrangers, leur contrôle est chargé par le Centre International d'Études Pédagogiques de Sèvres (CIEP) ; le DELF (Diplôme d'Études en Langue Française) et le DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française). Cette "décentralisation" des institutions relative à la politique linguistique du FLE a conduit le CREDIF de redéfinir la politique de la maison, et la réorientation du stage annuel, mise en oeuvre en 1993, pourrait être située dans cette trajectoire. C'est dire que jusqu'en 1993, le stage annuel (ancien formule) comprenait à la fois les Français sortant de l'Éducation Nationale et les étrangers dans des fonctions diverses ; les premiers ont la vocation de se faire attaché linguistique, chef de projets de coopération linguistique et éducative, ou directeur des établissements culturels français dans les pays respectifs, et les derniers en vue de l'innovation de l'enseignement/apprentissage du FLE. A partir de 1993 la formation de futurs attachés est conduite par le CIEP sous la direction du Ministère des Affaires Étrangères (MAE), et le CREDIF s'engage en principe, et au moins en ce qui concerne le stage long, à la formation des spécialistes étrangers.

Actuellement les missions du CREDIF se déploient en ceci [8] :

- 1) mener des recherches théoriques et appliquées relatives à la description, à l'enseignement/apprentissage du français contemporain et à sa diffusion,
- 2) organiser des programmes de formation continue d'enseignants et d'experts de coopération éducative,
- 3) assurer des missions d'études et d'expertise,

- 4) réaliser des ouvrages de référence et des outils pédagogiques à destination des enseignants et des apprenants de langues,
- 5) participer à des actions de formation initiale.

Le CREDIF collabore, hors de ces missions, à des programmes de coopération éducative dans le cadre de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe comme "*les projets LINGUA*", et, d'autre part, le Haut Conseil de la Francophonie a confié au Centre "l'analyse qualitative d'enquêtes" dans le cadre de la recherche sur l'état de la francophonie dans le monde. ^[1] Toutes ces implications dans des instances internationales témoignent l'ampleur du problème de la politique linguistique en matière de la diffusion de la langue.

Objectif du stage

La nouvelle formule du stage intitulé «**Stages pour la formation de spécialistes étrangers, chargés de fonction de responsabilité en matière de formation d'innovation et de diffusion dans le domaine du français langue étrangère ou seconde**» a pour but les points suivants ;

- 1) permettre à des universitaires, des responsables de formation, des spécialistes ou des chercheurs concernés par l'enseignement du **FLE** ou du **français langue seconde (FLS)** de développer leur compétence professionnelle en matière de conception et de mise en oeuvre de cursus d'études et de filière de formation dans des secteurs innovants ou prioritaires,
- 2) Donner à ces participants l'occasion et les moyens de préparer ou de réaliser un **projet**, c'est-à-dire un travail personnel articulé, toutes les fois où cela est possible, avec un programme de coopération, dans le ou les secteur(s) qui les intéressent plus particulièrement, en les assistant dans l'établissement de relations institutionnelles, le recensement de compétences scientifiques ou techniques et de sources d'informations dont ils pourront avoir besoin, de retour dans leurs pays respectifs,
- 3) Faciliter, à l'occasion de ce séjour en France, les contacts avec des équipes et laboratoires, des lieux universitaires, des centres de ressources documentaires et culturelles intéressant leur activité, ainsi qu'avec les organismes et institutions au programme de coopération,
- 4) Le cas échéant, pour les participants qui le souhaiteraient, faire en sorte que ce stage soit validé par une certification,
- 5) Contribuer, par la présence dans un même stage de responsables et de spécialistes venus de différents pays, à la constitution de réseaux internationaux et à l'organisation multilatérale dans les domaines considérés.

Quant à la diversité des participants tant au niveau de la qualification institutionnelle que par rapport à la nationalité, les stagiaires de l'année 1994-1995 sont venus de continents divers, de telle sorte que les échanges interculturels multilatéraux ont pris la dimension non négligeable dans le quotidien ^[2]. De même que la qualification s'étend, du primaire au supérieur, en passant par le formateur ou les responsables ministériels. A titre d'exemple, les pays des participants sont suivants : Syrie, Iran, Liban, Koweït, Allemagne, Estonie, Russie, Autriche, Albanie, Hongrie, Rwanda, Tchad, Japon, Vietnam, Vanuatu, Bolivie, Chili, Mexique, Équateur. Comme le CREDIF recrute à la fois les stagiaires annuels et semestriels, le 1er semestre accueille les 12 nationalités différentes pour 12 participants, et le 2e semestre 16 nationalités différentes pour 25 participants. Ces réseaux internationaux et d'échanges multilatéraux pourront être mis en oeuvre, en particulier, par la publication du "*Bulletin de liaison*", cahier d'échange pour renouer la liaison entre les stagiaires et le CREDIF.

Contenus des programmes

Les stagiaires s'engagent à suivre pour un semestre un ou deux programmes ainsi que les activités communes, ce qui compte pour une année environ 900 heures de formation, y compris un montage de projets. Pour le premier semestre (du 3 octobre 1994 au 18 février 1995), les programmes 1 et 2 sont disposés, et pour le deuxième semestre (du 27 février au 30 juin 1995) les programmes 3 et 4 sont mis en place.

Programme 1 : Intégration de la diversité des pratiques culturelles et langagières dans l'enseignement des langues

Ce programme, placé sous la responsabilité pédagogique de Jean-Louis CHISS ^{UMR} et de Geneviève ZARATE, vise à «sensibiliser les participants à l'observation et l'analyse de la variété des usages linguistiques et des comportements culturels contemporains, et d'examiner comment et jusqu'à quel point cette variété peut être prise en compte aussi bien dans les cursus et les matériaux d'un enseignement des langues que dans les programmes de formation d'enseignants.»

Les premiers deux mois sont animés en principe par Jean-Louis CHISS autour de thématiques de la diversité langagière en didactique de langue, dont les titres sont suivants :

Le traitement de la norme et des variations par les différentes écoles linguistiques,
Le traitement de la cohérence textuelle,
Normes et variations dans les dictionnaires,
Les temps verbaux en français,
Lexique : langue et culture,
La progression thématique,
Normes et variations en syntaxe,
Les temps verbaux en français et la cohérence textuelle,
La notion de communication : actes de langage et pratiques linguistiques,

De même, le traitement de la variété des types de textes et de genre de discours est pris en compte par Martine MARQUILLO sous les thématiques suivantes :

Sensibilisation à la variation textuelle,
Diversité des typologies : que retenir pour l'enseignement?
Les apports de la grammaire de texte,
Compréhension et production de l'écrit.

L'intervention de Jacques FILLIOLET (Univ. de Paris X Nanterre) s'est articulé autour du problème de la phonétique d'un point de vue de la norme et de la diversité langagières :

Phonétique et didactique,
Oral / Écrit : didactique de l'orthographe.

Un autre volet du programme est consacré au problème de l'interculturel, coordonné par Geneviève ZARATE, qui a ouvert la séance en présentant *La problématique interculturelle dans l'espace des disciplines*. Les modules sont constitués d'intervenants dans des secteurs variés dont les titres sont suivants ;

Albane CAIN (Institut National de Recherche Pédagogique)
Les outils pour évaluer les représentations des lycéens en contexte français
Jacqueline VALANTIN (MAFPEM de Lyon)
Formation de formateurs à l'interculturel
Christine DEVELLOTTE
Les représentations de la France dans les manuels : le cas marocain
Luc COLLES (Univ. de Louvain)
La dimension interculturelle à partir des textes littéraires
Catherine LE HELLAYE (CEFISEM de Puteaux)
La dimension culturelle dans les méthodes pour les enfants : l'expérience d'un auteur de méthode
Gisela BAUMGRATZ (Institut Européen d'Éducation et de Politique Sociale - Paris)
La mobilité des étudiants dans le contexte européen
Fabienne TANON (ENS, Centre de Recherche et de Formation en Éducation)
La représentation de l'espace en contexte africain
Geneviève ZARATE
Le journal d'observation comme outil de recueil et d'analyse des représentations
Véronique PUGIBET (Institut Universitaire de Formation de Maîtres de Paris)
La description de l'étranger dans les guides de voyage

Tous ces interventions cherchent à examiner, de tout près et de loin et sur corpus ou sur terrain, la diversité de pratiques culturelles par rapport à la dimension interculturelle en vue de son intégration dans l'enseignement/apprentissage des langues. Cependant la confrontation entre la culture véhiculée par la langue d'apprentissage et celle de l'apprenant est laissée à la portée des stagiaires, sans apporter pourtant le jugement des valeurs.

Programme 2 : Audiovisuel, médias et enseignement/ apprentissage des langues

Ce module, placé sous la responsabilité pédagogique de Paul CHAIX et de Thierry LANCIEN, a l'objectif qui suit :

« A partir d'une analyse pluridisciplinaire de la spécificité des médias audiovisuels (grand public ou didactiques) et d'une réflexion sur leurs modes de diffusion, on envisagera quelle place ils peuvent occuper dans un enseignement/apprentissage des langues et, plus particulièrement, du FLE ou FLS. »

D'où la portée de ce module s'inscrit dans les problématiques qui suivent ;

- l'intégration des médias et des moyens audiovisuels dans des actions de formation initiale et continue d'enseignement,
- la mise en place de curricula et de centre de ressources multimédias,
- la conception de programmes et de produits audiovisuels et médiatiques.

En dehors d'interventions de Thierry LANCIEN et de Paul CHAIX en matière de l'audiovisuel et du médias du point de vue de leur intégration dans l'enseignement/apprentissage du FLE, plusieurs séances sont organisées par les spécialistes tant dans le secteur de productions que de réceptions ;

Paul CHAIX et Thierry LANCIEN

Problématique de l'utilisation des médias en classe de langue

Autour d'un article de C. ABASTADO : culture et médias

Thierry LANCIEN

La place de la télévision dans l'enseignement/apprentissage des langues,

Documents télévisés grand public : propositions d'exploitations pédagogiques

Le journal télévisé : sa place et ses rôles dans l'apprentissage du FLE

Le journal télévisé

Télévision et enseignement/apprentissage du FLE : interview

Cinéma et enseignement/apprentissage du FLE

Analyse de documents et aspects typologiques

Paul CHAIX

Les ensembles multimédias à composante vidéo

Étude de quelques procédures d'exploitation didactique de la vidéo

Problématique de la réalisation pédagogique en audiovisuel,

L'oral et la radio en classe de langue

La radio en classe de FLE : dimension médiatiques et travail pédagogique

Louis PORCHER (Univ. Paris III)

Télévision, Culture, et Éducation,

Bernard OBERMOSSER (Centre Régional de documentaions Pédagogiques de Rouen)

Problématique de la réalisation pédagogique en audiovisuel

Jean-Claude SOULAGES (Centre d'analyse de discours, Institut Universitaire de Formation de Maîtres de Versailles)

Le journal télévisé : analyse de discours

Renée BIRKS (Univ. de Glasgow)

La réalisation de documents vidéo de formation, Médias et contextes nationaux

Frédéric LAMBERT (ENS, Production-Recherche sur l'Image, l'Audiovisuel et les Médias)

Sémiologie de l'image fixe

France ANTHONIOZ (Ministère des Affaires Étrangères)

Audiovisuel et diffusion du français

Gisèle KAHN

Presse écrite et FLE

Lidwien Van DIXHOORN, Chantal de GRANDPRE (Radio France Internationale)

Radio France Internationale : les émissions sur la langue française de R.F.I

François LOUVRIER (DESS. Univ. Paris III)

TV 5 : exploitation pédagogique

Yves CHEVALIER (Univ. Charles de Gaulle, Lille)

Analyse d'outils multimédias

Ces modules s'accordent particulièrement dans le secteur d'innovation et d'orientation, d'autant plus que l'action audiovisuelle extérieure est renforcée, entre autres, en tant que le point de priorité, sur le plan politique linguistique, comme l'a affirmé Jean-David LEVITTE, alors Directeur Général des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques (DGR CST) au MAE, dans la postface de "*Histoire de diplomatie culturelle des origines à 1995*".^[11]

Programme 3 : Enseignement des langues sur objectifs spécifiques

C'est Gisèle KAHN qui a conduit presque intégralement ce module sous sa responsabilité pédagogique avec son équipe. S'agissant du français sur objectifs spécifiques auquel le CREDIF s'engage depuis les années 60 à travers la recherche du «Français scientifique et technique et les langues de spécialités», ce terme désigne, pour éviter la moindre malentendu, l'enseignement du français pour les publics spécifiques, comme les publics scientifiques, techniques et professionnels, et non pas de publics spécialisés en études de français, ni, partant, de la littérature française ^[11].

L'objectif de ce module est décrit comme le suit :

«Face à des demandes de formation en langue(s) (objectifs, durée, support d'apprentissage) : être en mesure d'offrir, d'élaborer des programmes adaptés.

Pour une meilleure intégration des spécialistes de français dans un marché du travail en pleine transformation : être en mesure de mettre en place des cursus polyvalents ou alternatifs.»

Dès lors, ce programme, de sa nature pragmatique, et qui intéresse à "l'élaboration de programme, les implications institutionnelles, les collectes et l'analyse de doucement.", prend en compte des problématiques qui suivent :

Gisèle KAHN

Diversité des publics : paramètres à prendre en compte,

Description de situations d'échanges spécialisés,

Définitions objectifs en français spécialisé : diversité des approches,

La lecture de textes de spécialisés,

Document sonore spécialisés,

L'élaboration de cursus en français sur objectifs spécifiques,

Activité écrites en français sur objectifs spécifiques : prise de notes, résumés, notes de synthèse.,

Principes et aspects linguistiques,

Outils d'aide aux étudiants étrangers venant en France,

Simulation globales en français spécialisé,

Bilan de différentes approches en français sur objectifs spécifiques

Odile CHENEVEZ (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens d'Information)

L'actualité scientifique pour les jeunes dans les médias (presse, vidéo)

Charles de MARGERIE

L'image technique : graphiques, schémas, cartes...

La mise en images : du montage diapo à la vidéo grand public

Arnaud PELFRENE

"Lecticiel", logiciel d'assistance à la lecture de textes spécialisés,

A part quelques problématiques de dérivation, ce module se déroule en principe autour de celui de la compréhension écrite, à savoir "la stratégie de la lecture" au sens le plus large du terme. Par ailleurs, compte tenu de la promotion renforcée à des secteurs de coopération gouvernemental comme ceux de l'administration, de la

santé, de l'urbanisme ou de tant d'autres, ce champ du FLE pourrait être mis en valeur de façon non aléatoire dans des institutions susceptibles à répondre à l'urgence des apprenants.

Programme 4 : Apprentissage des langues dans l'enseignement pré-secondaire

Le programme 4, placé sous la responsabilité pédagogique de Charmian O'Neil et Danièle MOORE, aborde tous les aspects de la problématique de l'enseignement des langues aux enfants, aussi bien au niveau pré-élémentaire qu'élémentaire. De même, on examine les caractéristiques et spécificités du public, la mise en place de programmes et de cursus, les nouvelles filières de formation et les problèmes posés par la fabrication d'outils. Ces modules intéressent, dès lors, à des priorités suivantes ; analyse des aspects psycho-socio-cognitifs de l'enseignement/apprentissage des langues aux enfants, analyse des contextes d'enseignement/apprentissage des langues aux enfants, conceptions des curricula et articulation avec les autres cycles, conception d'outils et mise en oeuvre des pratiques d'enseignement et formation des enseignants. Ces priorités sont développées par des intervenants et sous ces points de vue qui suivent :

Magdelaine LERASLE, Michèle GARABEDIAN

Développement de l'enfant et enseignement des langues

Conception d'outils complémentaires

Dominique MACAIRE (Service Formation interdiocésain)

Les langues à l'école maternelle en France

Daniel MODARD (Univ. de Rouen)

Présentation d'un manuel vidéo pour enfants

Danièle MOORE

Plurilinguisme

Charmain O'NEIL

Le système éducatif français et les langues à l'école en France

Problème d'évaluation des formations, des formes et des élèves

Renée BIRKS (Univ. de Grangow)

La formation linguistique des maîtres : présentation de Vie et Travail d'Institut

Martine MARQUILLO

Problème de compréhension

Élisabeth CALAQUE (Univ. de Grenoble III)

Problème de formation

Daniel COSTE, Charmain O'NEIL

Apprentissage linguistique et autres savoirs

Iva CINTRA, Charmain O'NEIL

Centres de ressources et livres de loisirs

Présentation de Soleil 1, 2 et 3 par les auteurs

Marie-Laure POLETTI (CIEP)

Présentation de Kangourou

Catherine LE HELLYE (CEFISEM de Puteaux)

Présentation de Farandole

Colette SANSON (IUFM de Versailles)

Problème de formation

Dans le cadre de ce module, la visite de classes à l'École Annexe (Versailles) s'est effectuée afin d'observer des classes de langues étrangères (anglais) au niveau présecondaire, ce qui a permis de constater sur le terrain et de manière tout concrète la mise en oeuvre de l'enseignement/apprentissage de langues étrangères dans le système éducatif en France.

Activité communes

En dehors de quatre programmes, les activités communes constituées de deux pôles sont proposées à l'ensemble des stagiaires. L'une s'intitule "Quelques aspects de la France contemporaine et d'un 'Paris insolite'", animée par Danielle BOYZON-FRADET et Serge BOULOT, et l'autre s'inscrit dans "Problématiques professionnelles de l'enseignement/apprentissage des langues", coordonnée par Marie-José BARBOT et Christine DEVELOTTE, avec plusieurs intervenants.

"Quelques aspects de la France contemporaine" propose la renouvellement de la connaissance sur la France et les Français, à travers la prise en compte de l'actualité culturelle, l'actualité politique (*Les élections*

présidentielles : modes d'emploi, Les élections municipales, Les grands travaux), l'aspect social (Rencontre avec le service pédagogique du Louvre, La presse hebdomadaire et enfantine, Société française en mouvement : à travers la presse, Le travail féminin, Regards de la France sur le Japon, "Les trente-six sales métiers", Regards de la France sur l'Iran, "Parlez-moi de la France") et la découverte d'un auteur contemporain (Rencontre avec un écrivain : Annie ERNAUX).

Les séances, "Quelques aspects d'un 'Paris insolite'" sont construites, à quelques exceptions près (*Paris mode d'emploi, les étrangers en France*), sous la forme de visites précédées et/ou suivies de travaux sur les documents ; *Paris panorama, Exposition "Les toits de Paris", Paristoric, La maison de Balzac : Balzac et Paris, visite-conférence, Le Musée du Vin, Les passages couverts de Paris, Voyage en sous-sol, Paris-faubourg : La Goutte d'Or, La grande traversée de Paris.*

Ces séances consacrées à la culture et à la civilisation de la France de nos jours ont permis aux stagiaires d'acquérir et d'augmenter "la capitale culturelle" et de renouveler la représentation sur la France, de telle sorte que chaque stagiaire, dès son retour au pays respectif, puisse envisager quelle France à enseigner en matière de la compétence culturelle.

L'autre axe, consacré aux Problématiques professionnelles de l'enseignement/apprentissage des langues, vise à sensibiliser les stagiaires à certains aspects théoriques et pratiques relatifs à leur profession et à la structuration des réseaux d'enseignement et de diffusion du français, et il peut être classé en quatre paramètres qui suivent;

1. Tendances et débats en didactiques des langues

Ces séances ont pour but d'envisager l'évolution des approches méthodologiques et les situations actuelles de la didactique de la langue, ainsi que l'épistémologie et l'histoire du domaine avec des intervenants qui suivent ;

Henri BESSE

Quelques concepts relatifs à la didactique des langues secondes et étrangères : langue maternelle/seconde/étrangère, Méthodes / manuels / classe / méthodologie / pédagogie,

Esquisse d'une typologie historique,

L'enseignement de la grammaire du français langue étrangère,

Enseigner le FLE : motivations et finalité

Christine DEVELLOTTE

Le rapport langue /culture dans l'enseignement du français,

Gérard DESBOIS

Le français langue d'enseignement

2. Formation de formateurs

Ce module s'inscrit dans les montages d'action de formation initiale et continue ;

Jean-Michel ZAKARATCHOUK (MAFPEN d'Amiens)

Monter des formations : le cas de MAFPEN

Marie-José BARBOT

Apprendre à apprendre

3. Élaboration de curricula, programmes et matériaux pédagogiques

Ce module se déroule autour de problématiques de réflexion sur l'évaluation, des matériaux pédagogiques, et des techniques dans la classe de langues avec des intervenants suivants ;

Marc ARGAUD

Techniques de classes : langue, créativité, phonétique

Thérèse LEWIN

Analyse de méthodes de FLE pour grands adolescents et adultes débutants

Ginette BARBE

Initiation aux techniques d'animation de groupe,

L'évaluation dans l'enseignement/apprentissage des langues

Geneviève GAVELLE

Techniques d'observation de classe

4. Regards sur quelques orientations contemporaines en sciences humaines

L'intervention de Louis PORCHER (Univ. Paris III) portant sur *Sociologie et didactique* a éclairé la dimension sociologique de la didactique de langues, surtout en s'appuyant sur les travaux de Gaston BACHELARD et de Pierre BOURDIEU.

Projet

Comme le précisent les objectifs du stage, à la différence d'une formation continue comme celle du stage d'été organisée par des institutions universitaires, chaque stagiaire est amené dans ce stage annuel à préparer un "projet" à son terme pendant un semestre avec l'aide d'un "tuteur". Lorsque ce travail s'inscrit dans le cadre du programme de coopération linguistique et éducative dans le pays d'origine, son statut non "universitaire" requiert plus de compétences et/ou d'expériences sur le terrain. Parmi l'équipe d'encadrement, la coordination générale du projet et du tutorat a été mise en place par Maris-José BARBOT, et Éric DELAMOTTE (Univ. de Rouen) s'est chargé de contextualiser le projet dans l'ingénierie éducative institutionnalisée par l'Éducation Nationale.

En ce qui me concerne, sous le titre de "L'intégration de la chanson française dans l'enseignement/apprentissage du FLE au Japon", deux projets d'application sont mis en place ; le projet du premier semestre consiste à élaborer, en liaison étroite avec la Direction de l'Action Audiovisuelle Extérieure (DAAE) du MAE, un livret d'accompagnement pour une vidéocassette, produite par l'Institut National d'Audiovisuel (INA) avec le soutien du MAE. Intitulée *"Chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui"*, cette compilation audiovisuelle avec le sous-titrage original comporte 11 chanteurs, dont les uns comme Georges BRASSENS sont marqués dans l'histoire, d'autres en pleine expansion, comme Patrick BRUEL.

Le projet du deuxième semestre vise à monter une adaptation japonaise d'une compilation pédagogique de disque compact, élaboré par M. Patrice HOURBETTE, Attaché Musical auprès de l'Institut Français de Mayence (Allemagne) et le Bureau Export de la Musique (Paris), avec le soutien du MAE, du Ministère de la Culture et de la Francophonie, du FCM et d'Air France. L'Attaché Musical et son équipe, avec le succès de *"La Nouvelle Génération Française"* (compilation pédagogique, diffusée en 1992), a monté un deuxième projet en deux compacts-disques, avec plus de 30 artistes. Au cours de la négociation, M. HOURBETTE et les autorités compétentes nous ont cédé généreusement un certain nombre d'exemplaires pour la diffusion au Japon. Ces deux disques compacts accompagneront un support pédagogique, réservé exclusivement au public japonais et élaboré en collaboration avec M. Jean-Claude DEMARI, didacticien auprès du CLEMI et avec M. Louis-Jean CALVET (Univ. Paris V). Et cette compilation de chansons françaises doit être diffusée lors du Congrès Mondial de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) qui se tiendra à Tokyo en 1996, par le Bureau de Coopération Linguistique et Éducative (BCLE) de l'Ambassade de France au Japon et le support pédagogique peut être publié en même temps par l'Édition Daisan-Shobo. Les congressistes peuvent les recevoir à titre gratuit.

La difficulté du projet portant sur la chanson se réside, sans se rendre compte de la conception pédagogique, dans la contrariété juridique : soucieux de sauvegarder le statut des artistes, la politique juridique de la France ne facilite pas le montage d'un projet éducatif et culturel dans le secteur de l'audiovisuel, même en vue de la diffusion de la langue. On peut donc difficilement réaliser une compilation de la chanson française dans le but éducatif, sinon commercial, sans avoir recours aux pouvoirs publics. Il n'est pas du tout exagéré d'affirmer que la négociation avec les autorités compétentes, si fructueuse que ce soit à son terme, a requis plus d'efforts et de patience que la conception elle-même.

En dehors de ces deux projets et dans le cadre du programme du BCLE et en collaboration avec Mlle Koh NAGANO (Univ. Waseda), une adaptation japonaise de l'émission du FLE, *"DITES-MOI TOUT!"* (niveau 1 & 2), programme co-produit par la Radio France Internationale (RFI) et le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) a été élaboré et a vu le jour également sous l'accord de RFI. Ce programme, appuyé sur «Le Français fondamental», vise à apprendre, dans le niveau 1, les verbes fondamentaux, et, dans le niveau 2, à élargir le vocabulaire, surtout en fréquentant les expressions verbales les plus utilisées. Toutefois l'encadrement de l'apprentissage permet de faciliter à l'auditeur la compréhension globale plutôt que l'écoute analytique. Par ailleurs les auteurs du programme ne négligent pas non plus les caractéristiques de l'aspect radiophonique et ceci surtout par l'aspect attractif de la musique. En fait la réussite sur le plan mondial de cette émission est témoin de la disposition de la diversité de la langue étrangère ; actuellement Paris diffuse *"DITES-*

MOI TOUT!" en 14 langues étrangères. Quant au Japon, ce sera par l'initiative du BCLE que ce programme doit être diffusé au grand public par le biais d'une station de FM, ce qui peut amener les apprenants à renouveler l'auto-apprentissage du FLE dans un environnement d'innovation.

Voyage d'études

Le CREDIF a organisé, en dehors de séances à Saint-Cloud, des voyages d'études chaque semestre. Le premier est organisé en autonomie de stagiaires et selon le besoin de la formation, et le deuxième en groupe. J'ai effectué, pour le premier semestre, sous la coordination d'Yvonne CROUZET et négocié avec le centre de langues, le voyage d'étude auprès de l'Université Paul Valéry (Montpellier III) du 9 au 13 février 1995.

L'objectif du voyage d'études pour le premier semestre consiste, en principe, à visiter un centre de langues qui dispense les cours du FLE aux étudiants étrangers. L'Université Paul Valéry dispose de l'Institut pour les Étudiants Étrangers (IEE), qui accueille régulièrement les étudiants japonais, ce qui me permet d'observer l'enseignement/apprentissage du FLE pour les Japonais, même si le contexte socio-culturel des apprenants s'intègre plutôt dans celui de "l'immersion", contrairement à l'environnement de l'apprentissage au Japon. La visite a été effectuée, non seulement pour les classes de langue, mais aussi pour la formation pédagogique de l'enseignement du FLE au niveau de la licence et de la maîtrise, pour mieux s'informer à des problématiques de la formation initiale.

Pour le deuxième semestre, dans le cadre de "Quelques aspects de la France contemporaine", un voyage d'études collectif a été organisé sous la coordination de Danielle BOYZON-FRADET et Serge BOULOT dans la région de Poitou-Charentes, du 10 au 14 avril 1995. Ce voyage a permis aux stagiaires de découvrir, à l'exemple de séances consacrées à "Paris insolite", la "province insolite" de la France, tant pour la vie politico-économique (Ex. visite de l'Hôtel de la Région Poitou-Charentes) que pour la vie rurale (Ex. visite d'un ostréiculteur).

Encadrement

Il n'est pas inutile de signaler le mode de participation pour le stage. La plupart de stagiaires, à quelques exceptions près, touchent une bourse procurée par le MAE ou par le Ministère de la Coopération pour les stagiaires africains, à titre du programme de la coopération linguistique et éducative. Quant aux Vietnamiens qui effectuent leur stage dans le cadre de la filière bilingue mise en oeuvre au Vietnam, ils sont soutenus également par l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de la Langue Française (AUPELF) www.aupelf.org.

Les Ministères disposent, dans leur politique linguistique et éducative, et en liaison avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de centres de gestion de la bourse. Pour les stagiaires du CREDIF, le Centre International Stagiaires et Étudiants (CIES) se charge de l'encadrement de la vie des stagiaires. Cet organisme non-public, financé principalement par le MAE et le Ministère de la Coopération, s'occupe des étudiants étrangers de 2e et 3e cycle et les stagiaires professionnels. Il organise par ailleurs des activités culturelles pour faire découvrir la vie culturelle de la capitale ainsi que des sorties à des régions diverses. La rencontre avec d'autres boursiers de nationalités et de cultures différentes, en l'occurrence, contribuent à l'enrichissement de la formation.

En ce qui concerne l'hébergement, les stagiaires peuvent bénéficier de la résidence de l'ENS de Fontenay / Saint-Cloud (2 Avenue Pozzo di Borgo, Saint-Cloud). Cette résidence avec la restauration héberge, outre des élèves français de l'École, des étudiants étrangers du «projet billet» préparant la thèse dans leur système éducatif respectif, et des stagiaires du CREFED, dont la vocation s'inscrit dans la formation continue d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques africains. D'où l'hétérogénéité des résidents, composés plus de 30 nationalités différentes, peut ouvrir l'horizon d'échanges interculturels.

En guise de conclusion

Le stage annuel du CREDIF couvre du fait sinon de droit, comme on l'a constaté, la plupart de champs de la didactique du FLE, et tous les problèmes abordés rapportent l'actualité du champ ; trois secteurs en question, à savoir les médias, le français sur objectifs spécifiques et l'enseignement présecondaire constituent, en face du recul mondial de l'enseignement/apprentissage du FLE, la priorité primordiale de la politique linguistique, voire la diplomatie culturelle de la France. À cet égard, le stage du CREDIF peut apporter, de manière efficace et à satisfaire à des besoins de champs, une contribution non négligeable, en vue de rénovation de champs, sur le plan international.

A la fin du rapport, je ne peux me passer de remercier ceux dont l'aide, le conseil ou l'encouragement étaient précieux, et d'ailleurs sans lesquels je n'aurais pu effectuer cette formation. Les remerciements doivent être apportés, pour ne citer que les personnages en dehors de celles du CREDIF, à M. Jean MAIFFREDY, Attaché Pédagogique auprès de l'Ambassade de France à Tokyo qui a proposé cette formation, à Mme France ANTHONIOZ, DAAE au MAE, M. Jacques ROBNARD, Direction de la Coopération Culturelle et Linguistique au MAE et actuellement en poste à Berne, M. Patrice HOURBETTE, Attaché Musical auprès du Bureau Musique à Mayence, Mme Chantal de GRANDPRE, productrice déléguée de la Direction des Programmes à RFI, Mme Lidwien Van DIXHOORN, chargée des adaptations en langues étrangères à RFI, M. Louis-Jean CALVET, professeur à l'Université Paris V, M. Jean-Claude DEMARI, didacticien auprès du CLEMI.

^[1] Henri CANAC, "Racines du CREDIF", in *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945 : matériaux pour une histoire*, ouvrage coordonné par Daniel COSTE, Hatier, Paris, 1984, cf. p.77. Cet ouvrage, publié à l'occasion d'une table ronde en 1982 en commémoration du centenaire de l'ENS de Saint Cloud, couvre, de fait sinon de droit, sous la forme de contributions et de témoignages, l'histoire de la diffusion du FLE dans le sillage de la politique linguistique après la deuxième guerre mondiale, y compris l'histoire du CREDIF (cf. "Contribution à une histoire subjective du CREDIF" par Paul RIVENC, Michel DABENE, Louis PORCHER et Jacques CORTES, pp. 128-145, et "Réflexions sur l'histoire d'une institution FLE : CREDIF" par Jacques CORTES, pp. 160-165). Le lecteur se référera, comme le point de repère historique et du point de vue institutionnel, à un ouvrage publié à l'occasion du 50e anniversaire de la création de la DGRCSST : François ROCHE et Bernard PIGNIAU, *Histoire de diplomatie culturelle des origines à 1995*, La Documentation Française, 1995, 295 p, Paris.

^[2] Cette instance européenne, créée en 1949 et représentant à l'époque 22 pays, a pour but "de réaliser une union plus étroite entre ses Membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social."

^[3] Cf. Louis PORCHER, *Le français langue étrangère*, Hachette, 1995, 105 p, Paris, p.15

^[4] Idem. p.16

^[5] Cet organisme, créé ultérieurement au CREDIF et intitulé au début "Bureau d'Étude et de Liaison pour l'enseignement du français dans le monde" (BEL) en 1959, a pris le nom d'aujourd'hui en 1966 en fusion avec le "Centre de Recherche pour l'Enseignement de la Civilisation" (CREC). Cet établissement, à la différence du CREDIF qui ne relève que de l'enseignement supérieur, relève à la fois de l'enseignement secondaire et du MAE. Actuellement le BELC est intégré dans le CIEP et son principal activité dans le champs de la didactique du FLE consiste à organiser un stage d'été. En ce qui concerne la présence de deux institutions similaires, la remarque de Louis PORCHER, si ce n'est pas la seule raison pour l'administration central, paraît tout pertinent : «La bi-polarisation ainsi mise en place sera l'un des principes majeurs de la dynamisation du champs.» in *Champs de signes : état de la diffusion du français langue étrangère*, Didier, 1987, p. 76, Paris, cf. p.66

^[6] Sur l'avatar du fait historique du FLE d'un point de vue institutionnelle et sociologique, voir Louis PORCHER, *Le français langue étrangère*, surtout 'Chapitre premier - Mise en place'.

^[7] Cf. Le dépliant de descriptif de stages 1994-1995, CREDIF., 1994.

^[8] Cette recherche a vu le jour sous la forme de l'annuel : Haut Conseil de la Francophonie, *État de la francophonie dans le monde : données 1994 et 5 enquêtes inédites*, La Documentation Française, 1994, 565 p, Paris

^[9] En terme de l'illustration, la discussion entretenue entre un stagiaire pour qui le français reste langue étrangère, et un autre ayant le français comme langue seconde, recouvre, non seulement des problèmes du pragmatique, mais aussi du culturel de pays d'origine respectifs, calqué sur la langue et véhiculé par le français, sans pourtant se rendre compte de "l'insécurité linguistique".

^[10] Ceux dont l'appartenance n'est pas indiquée sont, à titre diverse, enseignants-chercheurs du CREDIF.

^[11] cf. *Histoire de diplomatie culturelle des origines à 1995*", pp. 202-204

^[12] Le lecteur se référera à des ouvrages suivantes : Denis LEHMANN, *Objectif spécifiques en langue étrangère*, Hachette, 1993, 224 p, Paris ; Jean-Claude BEACCO, Denis LEHMANN (coordination), *Publics spécifiques et communication spécialisée*, Hachette, 1990, 175 p, Le Français dans le Monde / Recherches et Applications, Paris

^[13] Instance internationale créée à l'initiative du gouvernement français en 1961, dont la siège se trouve à Montréal.